

43020 - Subventions en faveur de la prévention et de l'aide aux familles et aux jeunes

**Centre départemental de ressources Gens du Voyage -
Proposition d'attribution d'une subvention pour
l'expérimentation d'un soutien à la parentalité facilitant
la scolarisation des enfants des sites de Kaltenhouse**

CP/2019/562

Service chef de file :

L5 - Habitat et logement

L520 - Service Développement du logement social

Résumé :

Face aux difficultés de scolarisation des enfants des familles de culture tzigane résidentes à Kaltenhouse, il est proposé de soutenir le projet "Expérimentation d'un soutien à la parentalité facilitant la scolarisation des enfants des sites de Kaltenhouse », présenté par le Centre socio-culturel du Langensand de Haguenau, par l'attribution d'une subvention de 6 500€.

Cette subvention s'inscrirait dans le cadre du déploiement des actions coordonnées par le Centre (social) Départemental de Ressources Gens Du Voyage » (CEDRE GDV) agréé par la CAF depuis octobre 2018 (rapport n° CP/2018/431).

Le groupe de travail partenarial sur la scolarisation, animé depuis plusieurs mois par le Département du Bas-Rhin avec l'appui du Centre (social) Départemental de Ressources Gens du Voyage, a mis en évidence les difficultés d'adaptation et l'absentéisme scolaire des enfants tziganes de Kaltenhouse.

Ces enjeux et le portage des institutions publiques ont permis l'ouverture en septembre 2019, d'une classe passerelle grande section/CP adapté pour 16 enfants n'ayant encore jamais été scolarisés.

Pour étayer la prise en charge et apporter une complémentarité d'intervention, après concertation avec les partenaires des territoires (UTAMS, école, mairie ...), le Centre Socio Culturel Langensand se propose avec le soutien de l'Espace de Vie Sociale du Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) de Haguenau d'expérimenter, dès le mois de novembre un accompagnement individuel, inspiré de la méthode pédagogique Montessori.

LE PERIMETRE D'INTERVENTION ET LE PUBLIC CONCERNE

Il s'agit d'accompagner individuellement 5 enfants scolarisés à l'école élémentaire de Kaltenhouse, présents avec leurs parents à l'atelier collectif animé par le CIDFF.

L'accompagnement individuel par créneau d'une demi-heure débutera les mercredis et se tiendra également durant les congés scolaires, du 4 novembre 2019 au 1er juillet 2020.

Le nombre d'enfants suivis individuellement pourra évoluer pour atteindre le nombre de

10 enfants accompagnés, en cas d'obtention de co-financements complémentaires.

MOYENS HUMAINS ET MATERIELS

Les moyens humains et matériels suivants seront déployés :

- une intervenante pédagogue du centre socio culturel, pour 0,10 ETP, accompagnée par une éducatrice spécialisée du CIDFF Haguenau qui anime d'ores et déjà des ateliers de soutien à la parentalité qui permettent de créer du lien avec les mamans qui fréquentent régulièrement les ateliers avec leurs enfants ;
- du matériel pédagogique spécifique ;
- la mise à disposition, par la Mairie de Kaltenhouse, d'une autre petite salle permettant de travailler avec chaque enfant, en complément de celle déjà mise à disposition du CIDFF, au foyer paroissial.

AXES D'INTERVENTION ET OBJECTIFS OPERATIONNELS

Il s'agit de permettre aux enfants d'acquérir les compétences de base grâce à un cadre élargi, de développer la concentration et de travailler sur la maîtrise des gestes du quotidien en vue de favoriser la maîtrise future des gestes nécessaires à l'écriture.

La présence des parents aux ateliers leur permettra de s'approprier l'accompagnement de leurs enfants dans les apprentissages et de favoriser le renforcement du lien avec l'institution scolaire.

CRITERES D'EVALUATION

Des fiches seront mises en place pour :

- mesurer la présence des enfants et la régularité de leurs participations ;
- mesurer la progression de l'assiduité scolaire ;
- faire le suivi de l'utilisation des différents matériels proposés à l'enfant afin d'évaluer les compétences acquises ou en cours d'acquisition (fiche de progression par enfant).

Des rencontres seront proposées aux parents à domicile ou dans un autre lieu (école, le foyer...) pour les informer de l'avancée du travail avec leurs enfants.

Le nombre de rencontres avec les parents, leur satisfaction et celle des enseignants seront mesurés.

S'il s'avère à mi-parcours, soit aux environs du mois de mars que cette action permet une plus grande assiduité scolaire et un renforcement du lien parents-enfants-école, il sera proposé de la poursuivre dans le cadre d'un contrat local d'accompagnement à la scolarité ou du programme de réussite éducative dont l'appel à projets devrait être publié au plus tard en avril 2020 pour la rentrée scolaire 2020/2021.

Il est proposé à la Commission Permanente :

- d'attribuer 6 500 € au Centre socio culturel Langensand pour l'expérimentation d'un soutien à la parentalité facilitant la scolarisation des enfants tsiganes de Kaltenhouse ;
- d'approuver les termes de la convention de financement jointe à la délibération.

La Commission territoriale Nord a donné un avis favorable sur ces propositions, lors de sa

réunion du 14 novembre 2019.

Code enveloppe budgétaire	Imputation M52	Crédits prévus	Crédits disponibles	Crédits proposés
44464	65-6574-72	7 000,00 €	7 000,00 €	6 500,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son Président décide :

- d'attribuer 6 500 € au Centre socio culturel Langensand pour l'expérimentation d'un soutien à la parentalité facilitant la scolarisation des enfants tsiganes de Kaltenhouse ;

- d'approuver les termes du projet de convention de financement jointe à la délibération et autoriser son Président à la signer.

Strasbourg, le 22/11/19
Le Président du Conseil Départemental



Frédéric BIERRY